

UN PROFESSIONNALISME SANS FAILLE



MAIS DES RISQUES BIEN PRÉSENTS

Alors que l'épidémie de « Coronavirus » tend à se développer et à toucher un plus grand nombre de territoires, les CRS sont toujours plus exposés de par leurs missions.

ALORS AUTANT NE PAS EN RAJOUTER...

➤ POURQUOI MAINTENIR LES PÉRIODES DE FORMATION (PRU-ROC) ?

➤ POURQUOI NE PAS LAISSER LES CRS RÉCUPÉRER AUPRÈS DE LEUR FAMILLE ?



UNITÉ SGP POLICE saisit le Directeur Central des CRS



05-03-2020

Paris, le 04 Mars 2020

Référence :VA/CRS/ 04

Monsieur le Préfet Philippe KLAYMAN
Directeur Central des CRS
20 - 22 rue des Pyrénées
75020 PARIS

Monsieur le Directeur Central,

En de nombreuses occasions les personnels CRS ont pu démontrer le professionnalisme qui est le leur et l'abnégation qui les caractérise mais, au fil des jours, l'ampleur prise par le COVID-19 s'accroît sur tout le territoire national.

Les personnels CRS, de par les missions qui leurs sont dévolues, sillonnent le pays faisant d'eux une population plutôt exposée.

Je ne doute pas que tout sera fait afin qu'au gré de leurs missions, les personnels soient informés et dotés des matériels nécessaires à la préservation de leur intégrité physique.

Au retour de leurs missions, les personnels retrouvent donc leurs cellules familiales et en fonction de la programmation de leur emploi, peuvent être amenés à rester sur résidence ou partir effectuer des périodes de formation (PRU ou ROC).

Bien que la formation garantisse un maintien de compétences pour les unités, nous nous retrouvons dans une situation pouvant générer une exposition des fonctionnaires.

Face à la sensibilité de la situation liée au Coronavirus, je me permets donc de solliciter la suspension de ces formations qui pourraient exposer les personnels et par extension, leurs familles.

Afin de maintenir les exigences en matière de séances de tirs, celles-ci pourraient être organisées en déplacement et sur leur temps de travail, le temps que durerait une éventuelle suspension des formations à résidence.

Vous sachant attaché à la préservation de la santé et à la sécurité des personnels placés sous votre autorité, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Central, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain VASTEL
Secrétaire National CRS

